

E C H O

**D
E**



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 MAI 1990

Monsieur le Maire donne lecture de divers courriers adressés au Conseil Municipal:

- remerciements de diverses sociétés pour les subventions attribuées: Anciens prisonniers de guerre, école de musique, club de foot...

- l'A.S.T.T. annonce sur le circuit aménagé à RIX, la première compétition qu'elle organise le 2 et 3 JUIN 90: une course d'endurance tout terrain appelée la " RONDE DES BUIS ".

- le S.I. sollicite l'autorisation de poser des panneaux indiquant le départ des pistes de randonnées pédestres, ce qui lui est accordé.

- le Groupement historique du Canton de LHUIS rappelle son souci de préserver les témoignages de notre passé, la nécessité pour cela de prévoir une maison du patrimoine et sa reconnaissance pour toute aide financière soutenant son action.

- la S.A. DAVID informe le Conseil du transfert du service des Pompes Funèbres à l'entreprise BOSSAN.

M.A.P.A:

Les travaux avancent plus rapidement que prévu: le gros oeuvre (maçonnerie et charpente) est achevé. Les aménagements intérieurs, largement avancés, laissent prévoir un achèvement pour début 1991.

L'équipement continue à faire l'objet de consultation auprès de nombreux fournisseurs potentiels pour cerner les besoins réels et mettre sur pied les devis pour appel d'offres. De même le dossier de médicalisation suit normalement son cours... Plusieurs candidatures au poste de directeur ont été enregistrées.

Le projet d'assainissement sera relancé auprès de la D.D.E où il est en cours d'élaboration.

GARAGES ET APPARTEMENT GENDARMERIE:

Suite à l'étude conduite par la SEMCODA, le projet retenu par le Conseil comprend:

- la construction de 6 gares dont l'exécution et la gestion ultérieure sont confiées à la SEMCODA, sans intervention de la commune.

- la mise à l'étude de la construction d'un 6ième appartement sur les bureaux actuels et dont le mode de financement sera précisé après examen des diverses solutions possibles...

ASSAINISSEMENT-DRAINAGE A RIX:

Les travaux se terminent à la satisfaction générale. Quelques détails (remise en place d'une barrière... banc de roche à éliminer) seront faits par les services municipaux. Le point sur les disponibilités financières va être fait pour voir si d'autres travaux peuvent encore être programmés.

La convention avec la CNR, compte tenu de la réponse apportée concernant les garanties exigées de la commune, sera signée.

ADDITION D'EAU POTABLE:

Les compteurs prévus vont être finis de poser: certains travaux ont fait surgir des problèmes qui seront examinés avec les intéressés.

L'examen des droits d'eau par les services de la Sous Préfecture ont amené une réponse de Mr le Sous Préfet qui doit être complétée par la D.D.A.

Le Conseil, quand il sera en possession de ce complément d'information, étudiera la suite à donner.

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS:

La phase de consultation des services d'état et des organismes associés est achevée. Une réunion du groupe de travail examinera les remarques formulées sur des points de détails par certains d'entre eux.

Le conseil se prononce pour le maintien de la zone INAX (zone industrielle) telle qu'elle est prévue.

DIVERS:

La ventes des brioches ADAPEI a rapporté la somme nette de 8 776 FRANCS, merci de votre générosité et de votre esprit de solidarité.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 1990

Monsieur le Maire donne lecture de divers courrier en particulier les remerciements pour la subvention attribuée: ECHO DU NANT, TENNIS CLUB, GROUPE HISTORIQUE, S.I... et 2 demandes concernant des problèmes d'assainissement qui feront l'objet de réponses individuelles.

ASSAINISSEMENT AGRICOLE:

Le conseil prend connaissance de l'état d'achèvement des travaux sur RIX et approuve la poursuite des travaux envisagés sur MILIEU et le curage de différents ruisseaux, travaux rendus possibles car des fonds sont encore disponibles sur l'enveloppe prévue.

RECEPTION DES TRAVAUX DE REMISE EN ETAT DES COURTS DE TENNIS:

Ces travaux sont terminés à la satisfaction générale, et ont été réceptionnés ce jour même. Ce sont les entreprises responsables de la construction des courts qui en assument la charge.

TRAVAUX DE REMISE EN ETAT A L'INTERIEUR DU CLOCHER:

Le conseil donne un avis favorable de principe sur la nature et l'exécution de ses travaux ainsi que le mode de financement proposé par le service départemental d'architecture. Mais avant de donner une réponse définitive, il souhaite qu'un autre devis soit établi pour comparaison des coûts, l'estimation présentée lui semblant parfois excessive.

ATELIER RELAIS:

Après exposé détaillé du projet, le conseil donne un avis favorable à son exécution dans les meilleurs délais. Pour cela, il adopte les délibérations suivantes:

* Signature d'une convention avec le C.D.A.R pour son aide technique et administrative pour l'élaboration et le suivi du dossier.

* Demande de subvention à faire valoir auprès du Conseil Général.

* Demande d'assujettissement à la T.V.A =remboursement anticipé

* Ouverture de crédit auprès de la C.D.C

* Décision modificative éventuelle pour inscription au budget

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS:

Le conseil prend acte des résultats du groupe de travail du 16.5.90. Le projet de POS sera mis à l'enquête publique à l'automne et présentée à la population dans un numéro spécial du journal municipal.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 JUILLET 1990

M.A.P.A:

Mr le Maire fait état de l'avancement des travaux: menuiseries intérieures et extérieures-carrelages.

Les inscriptions de futurs pensionnaires ont commencé.

De nombreuses candidatures pour les divers emplois offerts ont été recensées et plusieurs postulants au poste de directeur ont été ou vont être reçus.

ATELIER RELAIS:

L'instruction du dossier évolue rapidement.

Le permis de construire a été accordé.

La subvention demandée (250 000 FRANCS) a été votée par le Conseil Général

La cession de la parcelle sur laquelle doit être effectuée la construction doit intervenir rapidement. L'ouverture des plis pour l'attribution des travaux s'est déroulée le 26 JUIN 90 et c'est l'entreprise CHANUT de BOURGOIN qui a été retenue car c'est elle qui présentait la meilleure offre et les meilleurs délais de réalisation. Par délibération le Conseil autorise Mr le Maire à signer les marchés et les ordres de service pour l'exécution des travaux.

ASSAINISSEMENT:

Les travaux complémentaires retenus sur le secteur de MILIEU sont faits. L'ETS JACOTY a terminé les curages de ruisseaux prévus, et effectuera dans les prochains jours les transports de graviers nécessaires à la remise en état de la voirie.

TRAVAUX BATIMENTS:

Les travaux prévus sont en cours de réalisation ou programmés.

BUDGET:

Le Conseil vote le compte de gestion 89 (comptabilité du percepteur)

QUESTIONS DIVERSES:

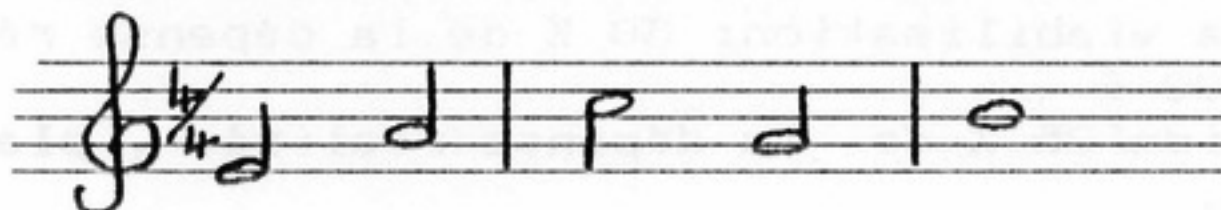
Le Conseil donne un avis favorable:

- * au comité des fêtes pour utiliser le stade comme cadre de la fête hippique de la vogue
- * au passage d'une randonnée de 4X4 utilisant les chemins de la montagne, cette randonnée étant encadrée et organisée par une association. (décision prise à la majorité après discussion, certains conseillers y étant défavorables par crainte de créer un précédent)
- * à la pose de panneaux de signalisation "sortie d'usine" sur le CD 10A, de part et d'autre de la zone artisanale

* Le Conseil rappelle une nouvelle fois, que les verres jetés doivent être déposés dans le conteneur à verres sur la place du champ de foire et d'autre part que le dépôt d'ordures ménagères par les particuliers à la décharge contrôlée doit se faire dans le trou ou sur la pente, et non sur la plate forme d'accès.

MERCII.

ECOLE DE MUSIQUE



Les personnes désirant initier leurs enfants au solfège ou à la pratique d'un instrument, à la rentrée de septembre, peuvent les inscrire dès à présent auprès de:

MME Eliane COINDARDTEL..... 74.39.80.51

MME Jocelyne DESCOLLONGES..TEL..... 74.39.81.78



LA MUNICIPALITE de LHUIS.....

Accueille avec grand plaisir un nouvel artisan sur LHUIS:

* MR JOEL VUILLEROD *
LE POULET
01680 LHUIS

et lui souhaite une entière réussite

ATELIER-RELAIS ...?

VOUS AVEZ DIT ATELIER-RELAIS ...!?

L'apparition de ce terme dans les comptes-rendus des séances du Conseil suscite quelques interrogations auxquelles les informations fragmentaires paraissant au fil des résumés n'apportent pas de réponses suffisamment cohérentes.

Les lignes qui suivent vont s'efforcer de combler cette lacune...

La procédure "ATELIER-RELAIS" permet aux collectivités locales, et d'abord aux communes, d'aider à la CRÉATION, ou à l'EXTENSION d'entreprises, sur leur territoire.

Son but est de mettre rapidement à la disposition de l'entrepreneur qui souhaite s'implanter, ou développer son activité, des locaux qui y soient adaptés.

Ceci implique: l'acquisition du terrain,

sa viabilisation (accès, eau, écoulements, électricité...)

la construction des locaux répondant à la demande du preneur.

Pour le financement d'une telle opération, la COMMUNE n'intervient que comme intermédiaire et caution.

C'est elle en effet qui va pouvoir bénéficier des subventions allouées par le département (CONSEIL GÉNÉRAL) qui se décomposent comme suit:

- pour l'achat et la viabilisation: 30 % de la dépense réalisée, plafonnée à 1 000 000 f
- pour la construction: 25 % de la dépense réalisée, plafonnée à 1 000 000 f

C'est elle qui va contracter l'emprunt permettant de compléter le montage financier, à des conditions en principe plus avantageuses et moins contraignantes que pour un particulier.

Ceci fait, quand les locaux sont réalisés, ils sont loués à l'entrepreneur sous la forme d'un crédit bail immobilier.

Le montant de la location annuelle représente le remboursement des annuités d'emprunt et de tous les frais financiers annexes engagés: (notaire -géomètre -assurances -assistance technique du C.D.A.R...).

Sa durée est celle de l'emprunt: 15 ans, au terme desquels les locaux deviennent, par rachat pour le franc symbolique, la propriété de l'entrepreneur.

Donc, à terme, cette opération est une opération blanche pour le budget communal et elle permet à l'entreprise de bénéficier de subventions et de conditions financières avantageuses.

Voilà ce qui est en train de se faire à LHUIS entre la COMMUNE et la S.A DAVID H, ceci dans le but de répondre aux besoins de cette société qui, ayant choisi de rester sur LHUIS, souhaite réorganiser et augmenter sa production pour répondre à une demande croissante.

L'objectif de la COMMUNE et de ses élus a été de favoriser le maintien et l'extension de cette entreprise, c'est à dire le maintien et l'extension de l'EMPLOI d'une part et de ses RESSOURCES FISCALES (taxe professionnelle) d'autre part ...

Le **S**YNDICAT
d' **I**NIITIATIVE
du **C**ANTON
de **L**HUIS

VOUS INVITE...

SAMEDI 28 JUILLET 90
A L'HUIS

- SALLE POLYVALENTE A 20 H 45 -

Le S.I du Canton de LHUIS, ayant participé fin juin, avec la région de BELLEY, à l'animation de la fête de LAUSANNE (SUISSE), n'a pas pu préparer un spectacle comme il aime vous offrir, le dernier week-end de juillet, depuis 25 ANS.

Mais par contre le SI a le plaisir de vous annoncer pour le Samedi 28 JUILLET 90 un concert donné par le QUINTETTE de CUIVRES RHONE-ALPES à la SALLE POLYVALENTE de LHUIS.



Ce quintette se compose de 5 garçons bien dans le vent, qui aiment la musique et qui ont envie de vous faire partager leur passion:

LES

C

UIVRES.....

Ce jeune ensemble constitué en octobre 86, atteint vite un niveau plus qu'honorable, à force de travail il se forge rapidement un répertoire solide alliant sans préjugé tous les styles de musique. Leur renommée s'étend à l'ensemble de la région et jusqu'au nord-est de la France, où ils offraient un concert dans le somptueux château d'EDIMBOURG à un public d'allemands, de suisses et d'américains.

Face à un tel succès, les musiciens décident de s'investir à fond dans leur entreprise, dès la saison prochaine de nombreux concerts sont déjà programmés, mais aussi de nombreux concours internationaux. Ils seront les invités du Festival de LYON à l'automne prochain et ont en vue une tournée en suisse début 91 et au QUEBEC été 92.

Mais pourquoi cet ensemble vient-il à LHUIS ???

Voilà la réponse: Christian VUILLEROD, le tubiste de cet ensemble est de "chez Nous". En effet, il est natif de LHUIS où sa famille habite depuis plusieurs générations. Il est, par le volume de son instrument (le tuba), l'élément majeur du quintette et il a bien voulu faire pour les habitants de cette région qu'il aime, un retour aux sources. C'est pour cela qu'il a proposé au S.I. qui a accepté avec joie, de venir présenter avec ses amis un concert assez exceptionnel le : SAMEDI 28 JUILLET 90 à la SALLE POLYVALENTE de LHUIS à 20H45.

Nous vous invitons à venir nombreux encourager Christian VUILLEROD et ses amis du QUINTETTE de CUIVRES RHONE ALPES.

Cette année, le COMITE DES FETES DE LHUIS vous propose
deux animations pour marquer la vogue 1990;

LHUIS
DIMANCHE
12 AOÛT

ENTRÉE
GRATUITE

FÊTE ÉQUESTRE



(durant toute la journée, sans interruption)

Pour la deuxième année, le Comité des Fêtes vous invite à une fête équestre qui aura lieu le DIMANCHE 12 AOÛT 1990, à l'entrée du village, au stade de rugby.

Nous vous proposerons:

- Quatre épreuves de saut d'obstacles avec des cavaliers venus de toute la région, depuis les débutants, jusqu'aux plus confirmés;
- Des promenades en calèche pour les enfants;
- Et en fin d'après-midi, une course de 10 chevaux avec tiercé (les 3 chevaux trouvés dans l'ordre remportant un lot).

A midi, il y aura possibilité de se restaurer sur place pour ne rien perdre du spectacle. Dès le début du mois d'Août, des tickets seront mis en vente chez Monsieur Gérard PERRIER, (boulangerie) à Lhuis et chez Monsieur Henri DESCOLLONGES (tabac droguerie) à Lhuis pour le prix de 50F. (entrée, viande garnie, fromage, dessert, café).

Espérant que cette animation vous plaira, nous vous attendons pour une journée de spectacle sportif en compagnie des chevaux...

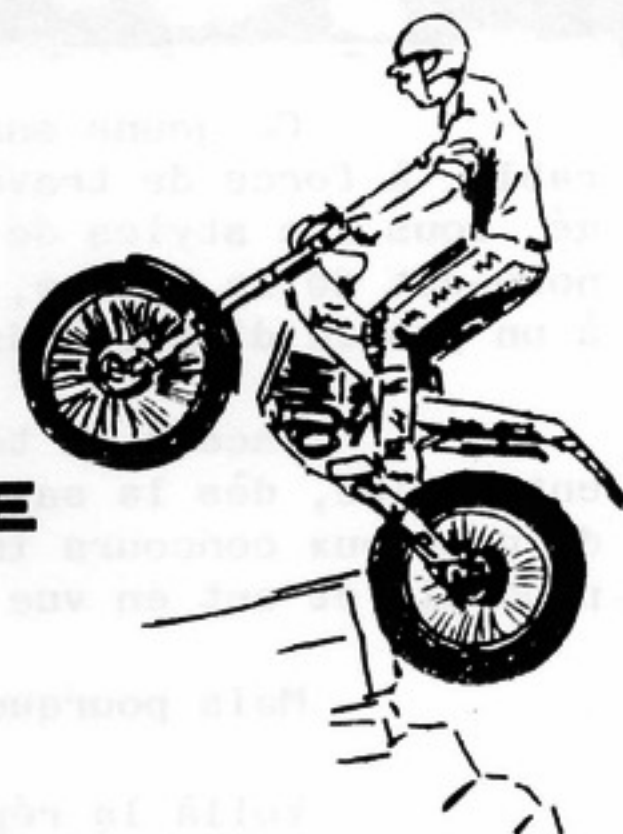
LHUIS
MERCREDI
15 AOÛT

ENTRÉE
GRATUITE

DÉMONSTRATION DE TRIAL

ADRESSE ET EQUILIBRE

LA MOTO DOUCE



Cette année, pour passer un moment ensemble l'après-midi du 15 AOÛT, nous avons choisi de vous offrir une démonstration de trial. Vous pourrez ainsi apprécier ce sport à moto qui allie équilibre et maîtrise totale de l'engin.

Ce sont des évolutions lentes sur un terrain présentant de nombreux obstacles qui sont franchis sans poser les pieds... Sur place, sauts, équilibres, la moto est, entre les mains de ces jeunes gens, totalement maîtrisée.

Venez juger par vous-même, si vous ne connaissez pas ce sport spectaculaire.

À 16 HEURES

Quatre bals accompagneront cette année la vogue qui commence le samedi 11 Août pour se terminer le soir du 15 Août.

SAMEDI 11 AOÛT

BAL GRATUIT AVEC UFO

DIMANCHE 12 AOÛT

TOUTE LA JOURNÉE:

FÊTE ÉQUESTRE

À 22 H. :

BAL GRATUIT

AVEC SONO V2000

MARDI 14 AOÛT

BAL GRATUIT

AVEC SONO IMPACT

MERCREDI 15 AOÛT

À 16 H. :

DÉMONSTRATION DE TRIAL

A 21 H.30 :

FEU D'ARTIFICE SONORISÉ

BAL MUSETTE

AVEC L'ORCHESTRE REALITY



C'est sur des courts flambant neufs que tous les membres du Tennis-Club peuvent désormais jouer : nouveau revêtement en résine souple sous les pieds, deux couleurs vert et ocre délimitant bien la surface de jeu, bandes d'un blanc étincelant cernant nettement les limites, les terrains sont dignes des meilleurs clubs. La municipalité, par ses démarches efficaces

a obtenu, sous le couvert de la garantie, la réfection des deux courts, et le club repart avec des terrains neufs.

Après un printemps et un début d'été qui ont vu nos meilleurs joueuses et joueurs participer aux championnats individuels de l'Ain, nos deux équipes (femmes et hommes) disputer les championnats du département par équipes, après le tournoi intérieur des jeunes à Pâques, après le tournoi de ping-pong sur la place de Lhuis, après une rencontre amicale des deux écoles de tennis de Serrières-de-Briord et de Lhuis qui a vu triompher nos jeunes, les beaux jours des vacances font faire le plein au tableau des inscriptions. La maison du club est pratiquement terminée d'aménager et le conseil municipal nous a fait l'amitié de venir juger des résultats à l'occasion d'un agréable vin d'honneur.

Fin Juillet, un stage organisé par Daniel Rossi, moniteur diplômé d'état en fonction à Culoz, se déroulera sur nos courts. Nouveau stage projeté fin Aout : inscrivez-vous. Notre tournoi intérieur aura lieu les 26 et 27 Aout et les 2 et 3 Septembre : Dimanche 3 pour les finales pour lesquelles tous les habitants de Lhuis sont cordialement invités.

Je voudrais profiter des colonnes de l'Echo de Lhuis pour informer tous nos membres d'une initiative que le club va mettre en place début Aout : du Lundi 7 au Vendredi 11 Aout, tous les soirs, de 19 à 21 heures, des joueurs (ou joueuses) confirmés du club se tiendront à la disposition de ceux qui le désirent pour des séances d'initiation ou de perfectionnement, réservées aux joueuses et joueurs adultes (les jeunes ont tout le reste de l'année l'école de tennis qui fonctionne pour eux). Il s'agira de l'enseignement des principes de base, de conseils, de la correction des principaux défauts qui seront détectés, pour permettre aux joueurs voulant simplement progresser de pouvoir acquérir une base de travail. Nous avons été sensibles à la demande de beaucoup de pouvoir " apprendre " pour mieux jouer, et, si l'expérience a du succès, nous la renouvellerons.

Donc, pendant toute cette semaine, si vous êtes intéressé(e)s, inscrivez-vous au tableau de la mairie sur une feuille qui vous sera proposée : 4 par court et par heure, au maximum. Ces "leçons", gratuites évidemment, seront amicales et sans prétention, mais pourront être fort utiles : un " service " à mettre au point, un " revers " qui passe mal, un " coup-droit " pas assez efficace, tous ces problèmes et bien d'autres peuvent trouver leur solution grâce aux observations d'un joueur qui saura vous conseiller. Votre application et votre persévérance feront ensuite le reste. Le tableau d'inscription sera en place dès le Lundi 31 Juillet. Inscrivez-vous, même individuellement, pour une heure, à votre convenance, jusqu'à concurrence de quatre par heure. Groupez-vous par force de jeu... Huit joueuses ou joueurs par jour, pendant 5 jours : 40 personnes peuvent bénéficier de cette expérience. Vous serez amicalement accueilli(e)s.

Bon été, bonnes vacances, bon Tennis

Le président



Il faut remonter à la fin du XIX^e siècle après la grande saga des chemins de fer comme en ce moment celle des autoroutes, pour qu'apparaisse dans les textes une préfiguration de ce qu'allait être dans sa réalité concrète la ligne d'intérêt local dite du "Haut Rhône", de BREIGNIER CORDON à SAULT BRENAZ, puis prolongée jusqu'à la BALME LES GROTTES(38).

Marc PEYRET entrepreneur à SERRIERES DE BRIORD et Claude Etienne LAURENT, ingénieur furent les promoteurs de ce moyen de transport. Ce projet intéressait la partie méridionale du BUGEY, le Nord du Bas DAUPHINE et l'agglomération Lyonnaise par la ligne de l'O.T.L (Omnibus Tramway Lyonnais).

Par cette voie de communication tant attendue, notre région déshéritée sort de l'exil, les producteurs écoulent mieux leurs marchandises, les exploitations de carrières, les forestiers utilisent ce moyen de transport, au cours des ans, abandonnent la navigation fluviale.

Les sites admirables de notre pays seront visités par les voyageurs tout en goûtant à la cuisine bugiste.

L'inauguration de la ligne de tramway et le concours agricole à LHUIS, les 23 et 24 septembre 1911 resteront longtemps dans les mémoires.

Voici ce que dit le chroniqueur du Courrier de l'AIN:

" La gare est pavoisée, des drapeaux flottent à l'avant des locomotives, Mr PAVIOT, Maire de LHUIS, salut les personnalités, le représentant du ministre de la guerre le Préfet, les Sénateurs, les Députés, les Maires."

Monsieur BLANC, Conseiller Général, Maire de GROSLEE, retrace les péripéties de l'établissement de la ligne: en 1902 commença l'ère des difficultés, en particulier celle de novembre 1904 où le CONSEIL d'Etat rejeta tout l'ensemble de ce réseau de tramway, cette injuste décision angoissa la population et les maires du Canton de LHUIS. C'est enfin en avril 1906, après maintes démarches et l'aide des parlementaires de l'AIN, membres du gouvernement, qu'un décret d'utilité publique fut obtenu. D'autres difficultés surgirent en particulier la construction de la "Compagnie des Chemins de Fer du Haut Rhône", elle devait mener à bonne fin cette oeuvre économique.

C'est en janvier 1908 que commencèrent les travaux de construction de cette voie ferrée, l'exécution fut confiée à un entrepreneur local Mr PACAUD et achevée en 1911.

Le 24 septembre 1911: inauguration à LHUIS, au banquet traditionnel conviant 400 personnes, Antoine BLANC, Alexandre BERARD Président du Conseil Général, Mr RAGOT délégué du Ministre MESSIMY retenu à PARIS, prononcèrent les discours de circonstance.

Cette année, à LHUIS les 28-29 JUILLET, les 4-5-11-12-13-14-15 AOUT 1990 de 15 H A 20 H, SALLE du CLUB DETENTE ET LOISIRS, le Groupe historique exposera toute l'histoire du tramway.

L'inauguration de l'exposition aura lieu le 28 JUILLET à 15 H à côté de l'ancienne gare de LHUIS qui, il y a bientôt 80 ans voyait circuler les premiers trains...



7. - Un Coin du Rhône en amont du Port de Groslee.



Train longeant le Rhône au Port-De-Groslee.



SAINT-BENOIT. — La Gare du Tramway.

Photo: M. Guy, Les Avenches.

MAIRIE DE LHUIS



CONGES ANNUELS: DU MARDI 17 JUILLET AU SAMEDI 28 JUILLET 90 INCLUS

DU MARDI 14 AOUT AU SAMEDI 18 AOUT 90 INCLUS

LES PERMANENCES SERONT :

LES MARDI.JEUDI.SAMEDI. DE 10 HEURES A 12 HEURES

EN CAS D'URGENCE S'ADRESSER A MR LE MAIRE OU A MRS LES ADJOINTS

MEDECINS ET PHARMACIES DE GARDE.

ANNEE 1990

DR PERROUD (Lhuis)	74 39 82 54
DR POLICON (Serrières de Briord)	74 36 70 07
DR SERRE (Groslée)	74 39 71 33

Garde des Médecins:

- du DIMANCHE: débute le SAMEDI à 12 H et prend fin le LUNDI à 8 H.
- des JOURS FERIES: débute la VEILLE AU SOIR à 20 H et prend fin le lendemain à 8 H.

Garde pharmaceutique:

débute le SAMEDI à 19 H et prend fin le SAMEDI suivant à 14 H 30.

Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif, les praticiens pouvant occasionnellement changer leur tour de garde. Dans ce cas, un répondeur téléphonique vous indiquera le médecin à contacter.

<u>DATE</u>	<u>MEDECIN</u>	<u>PHARMACIE</u>
JUILLET		
D. 01	PERROUD	MORESTEL
D. 08	SERRE	AOSTE
S. 14	PERROUD	AOSTE
D. 15	PERROUD	LES AVENIERES
D. 22	POLICON	ST GENIX/GUIERS
D. 29	SERRE	VEZERONCE
AOUT		
D. 05	PERROUD	MORESTEL
D. 12	SERRE	LES AVENIERES
M. 15	POLICON	LES AVENIERES
D. 19	SERRE	CORBELIN
D. 26	PERROUD	ST GENIX/GUIERS
SEPTEMBRE		
D. 02	POLICON	MORESTEL
D. 09	SERRE	AOSTE
D. 16	PERROUD	LES AVENIERES
D. 23	POLICON	ST GENIX/GUIERS
D. 30	SERRE	VEZERONCE